

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3791)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 495

présenté par

M. Dive, M. Diard, M. Brun, M. Reda, M. Descoeur, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras,
Mme Anthoine, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Le Grip, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Trastour-
Isnart, M. Bony, M. Bourgeaux, Mme Bouchet Bellecourt et M. Rolland

à l'amendement n° 149 de M. Boucard

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.